

COMMISSION DE LA COOPÉRATION AGRICOLE
CNCC OEC UNRA

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES
LES RELATIONS
ENTRE LES COOPÉRATIVES
AGRICOLES
ET LEURS ADHÉRENTS

COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
CNCC
E D I T I O N

ÉTUDE TECHNIQUE N° 17
SEPTEMBRE 1998

8, RUE DE L'AMIRAL-DE-COLIGNY - 75001 PARIS
TÉLÉPHONE : 01 44 77 82 82 - TÉLÉCOPIE : 01 42 61 37 73

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

Guy DUTERTRE

Président de la Commission de la coopération agricole 9

PREMIÈRE PARTIE :

ACTUALITÉ JURIDIQUE ET FISCALE 12

Madame CESTRIÈRES

Membre du Bureau de la coopération agricole du Ministère de l'Agriculture 13

1. Le projet de loi d'orientation agricole 14

1.1. INTRODUCTION 14

1.2. LA GRANDE LOI D'ORIENTATION DE 1960 14

1.2.1. Le contexte 14

1.2.2. Les objectifs 15

1.3. LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE DE 1980 15

1.3.1. Le contexte 15

1.3.2. Les objectifs 16

1.4. L'AVANT-PROJET DE LOI D'ORIENTATION DE 1996 16

1.5. LE NOUVEAU PROJET DE 1998 17

1.5.1. Le contexte et les objectifs 17

1.5.2. Le contenu du projet 18

1.6. CONCLUSION 20

2. Les mesures de déconcentration administrative 22

3. Le projet de décret en matière de contrôle légal des CUMA et des SICA 24

4. L'article 16 des statuts-types de la coopérative agricole : Note d'interprétation du ministère de l'agriculture 26

DEUXIÈME PARTIE :**QUESTIONS D'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET FISCALE 28**

Claudine MARTIN

Attachée juridique de l'UNRA 29

Jean LABRUYÈRE

*Président du groupe de travail de la Commission de la coopération agricole 29***1. L'apport partiel d'actif 29****1.1. PRÉSENTATION DE LA POSITION ADOPTÉE PAR LA CHANCELLERIE . 29****1.2. PANORAMA DE LA JURISPRUDENCE 31**

1.2.1. Existence juridique de l'apport partiel d'actif dans les coopératives agricoles 31

1.2.2. L'exemple des sociétés anonymes 32

1.2.3. La jurisprudence en matière de fusion de coopératives agricoles 33

1.3. CONCLUSION 34**2. Les contrôles fiscaux informatisés 38****TROISIÈME PARTIE :****LES RELATIONS ENTRE LA COOPÉRATIVE ET SES ADHÉRENTS 42**

Table ronde 43

1. L'entrée dans la coopérative 43**1.1. RAPPELS 43**

1.1.1. Sociétariat limité 43

1.1.2. Conformité de fonctionnement des associés coopérateurs ... 44

1.2. QUALITÉ POUR ADHÉRER 45

1.2.1. Agriculteurs 45

1.2.2. Personnes morales 45

1.2.3. Intérêts agricoles 46

1.2.4. Bailleurs, fermiers et métayers 47

1.2.5. Circonscription territoriale 47

1.3. LES MODALITÉS DE L'ADHÉSION 48

1.3.1. L'adhésion expresse 48

1.3.2. L'adhésion tacite 48

1.4. L'UNITÉ D'ADHÉSION 49**1.5. L'ADHÉSION DES JEUNES AGRICULTEURS..... 50**

